

AVENANT A L'ACCORD SUR LA COMPOSITION DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE (U.E.S.) CAPGEMINI

PREAMBULE

L'évolution constatée du périmètre du Groupe Capgemini conduit à adapter, par voie d'avenant, la composition de l'Unité Economique et Sociale Capgemini telle qu'elle résulte des accords des 13 juin 2002 et 24 octobre 2002.

Plus particulièrement, le présent avenant tient compte de l'apport des activités ou sociétés du Groupe TRANSICIEL à l'issue du processus d'offre publique d'échange initié, par Capgemini S.A., en 2003 et du projet de filialisation des activités Capgemini France.

ARTICLE 1 : Intégration des sociétés constituées

Les sociétés Chryseis micro & réseau, RETEC, SINFOR Automation, Capgemini Gouvieux seront intégrées au sein de l'Unité Economique et Sociale Capgemini.

Cette intégration prendra effet au 1^{er} janvier 2005.

ARTICLE 2 : Intégration des sociétés en cours de constitution dans le cadre de :

- la procédure d'information consultation sur l'organisation du pôle LPS
- la procédure d'information consultation de filialisation des activités Capgemini France

a) Les sociétés SOGETI-TRANSICIEL IS, SOGETI-TRANSICIEL AS, SOGETI-TRANSICIEL TECHNOLOGY, SOGETI-TRANSICIEL REGIONS et SOGETI-TRANSICIEL Services dont la création est soumise à consultation, seront intégrées à l'U.E.S. au terme du processus de consultation et au plus tôt le 1^{er} janvier 2005.

Les conditions de négociation des dispositions transitoires ou d'adaptation nécessaires de l'ensemble des accords de l'U.E.S. font l'objet d'une annexe au présent avenant.

Handwritten signatures:
B A HJ
P L A.A.

Handwritten mark:
D

b) Les sociétés, provisoirement dénommées : Capgemini Consulting, Capgemini Est, Capgemini Ouest, Capgemini Industrie et Distribution, Capgemini Finance et Services, Capgemini Sud, Capgemini Outsourcing Services, Capgemini Outsourcing Bridge dont la création est soumise à consultation, seront intégrées à l'U.E.S. au terme du processus de consultation et au plus tôt le 1^{er} janvier 2005.

ARTICLE 3 : Evolution de la composition ou du périmètre de l'U.E.S.

Les principes suivants ont vocation à s'appliquer en cas d'évolution de la composition ou du périmètre de l'U.E.S :

- a) Les sociétés comportant un effectif salarié font partie de l'U.E.S.
- b) Les opérations de ré-organisation interne aux sociétés qui composent l'U.E.S. n'emportent pas modification du périmètre de cette dernière.
Les sociétés résultant de ces opérations s'inscriront de plein droit au sein de l'U.E.S. Capgemini.
- c) En cas d'opération d'acquisition de sociétés, ou de prise de participation au capital d'une société, ou de partenariat conclu avec une société tierce, les signataires du présent avenant pourront, par voie d'accord, actualiser le périmètre de l'U.E.S. Capgemini.
- d) Si l'une des sociétés comprises dans le périmètre de l'U.E.S. venait à ne plus être directement ou indirectement contrôlée majoritairement par la société Capgemini SA, la société comprise dans le périmètre de l'U.E.S. sortirait de droit du périmètre de l'U.E.S. sauf à ce que la nouvelle direction décide de l'y maintenir.

R
H
MS
PL
PAG

M

ARTICLE 4 : Dépôt et Publicité

A la diligence de l'entreprise, le présent accord fera l'objet des formalités de dépôt et de publicité conformément à l'article L 132-10 du Code du Travail.

Le personnel de l'Unité Economique et Sociale est informé du présent avenant par voie d'affichage dans chaque établissement et par tout moyen de communication habituellement en vigueur.

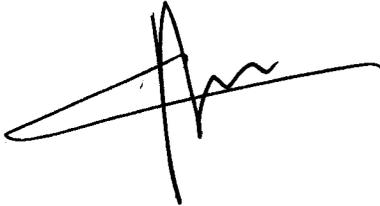
Fait à Paris le 09 décembre 2004
En 12 exemplaires originaux

Pour l'Entreprise

Monsieur Serge KAMPF

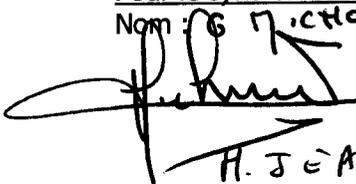
Président du Conseil d'Administration de Capgemini SA et de CGS
représenté par Jean-Michel RALE,

en présence de Rémy SAVANNE, Directeur des Affaires sociales du groupe TRANSICIEL



Pour le syndicat SICSTI (C.F.T.C.)

Nom : G. MICHOIS



H. JEANNIN

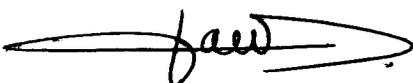
Pour la Fédération nationale
des personnels CGT

Nom :

Pour la Fédération CFDT des Services

Nom :

René TAXIT



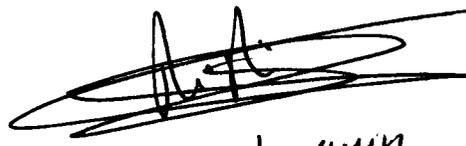
Pour le syndicat SNEPSSI (CFE - CGC)

Nom : J. LANGOLF

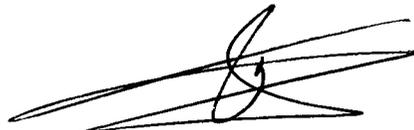


Pour la Fédération des Employés
et Cadres - FO

Nom : RIGAUDIE - Rémy



Loquin PUCAL



**ANNEXE A L'ACCORD SUR LA COMPOSITION DE L'UNITE ECONOMIQUE ET
SOCIALE (U.E.S.) CAPGEMINI**

PREAMBULE

La présente annexe a pour objet, dans le cadre des négociations sur la composition de l'U.E.S. Capgemini, d'établir la liste des thèmes de négociations liés à l'intégration du pôle LPS au sein de l'UES Capgemini.

ARTICLE 1 : Les thèmes de négociations

Sans préjuger de l'ordre de négociation de ces thèmes, ces derniers sont :

1. représentation syndicale au sein de l'U.E.S Capgemini
2. découpage de l'U.E.S en établissements et en délégations du personnel
3. composition du C.C.E
4. protocole préélectoral CE
5. protocole préélectoral DP
6. conditions d'application de l'ensemble des accords Capgemini au pôle LPS
7. conditions transitoires concernant les diverses instances de représentation du personnel du pôle LPS
8. « statut » des représentants du personnel
9. régimes complémentaires de prévoyance et frais de santé
10. participation et épargne salariale au sein des nouvelles sociétés

Les négociations veilleront à préserver les usages dont bénéficient actuellement les salariés issus des sociétés du groupe TRANSICIEL.

ARTICLE 2 : L'instance de négociation spécifique sur les points 6 et 7 visés à l'article 1

Les parties conviennent de constituer, en application de l'article 2.2 de l'accord sur la représentation syndicale, une instance de négociation spécifique.

Les membres des délégations syndicales parties à la négociation sont au nombre de 4.

ARTICLE 3 : calendrier des négociations

Les parties à la négociation déterminent le calendrier de cette dernière. Toutefois, compte tenu des échéances des mandats CE et DP au sein du pôle LPS le 31 décembre 2004, et le 30 janvier 2005 au sein de l'U.E.S. Capgemini, les négociateurs doivent rechercher le plus rapidement possible des solutions afin de permettre la continuité des Instances Représentatives du Personnel dans le nouvel ensemble.

R

H

MS

1/1

DP

PL

M.A.

M

Direction des Ressources Humaines

Avenant N° 1 à l'accord sur la composition de l'UES CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Les parties signataires de l'accord du 13 juin 2002 sur la composition de l'UES CAP GEMINI ERNST & YOUNG conviennent d'intégrer dans le périmètre de l'UES :

la société **Pierre Fabre Informatique**, dite PFI
Société par Actions Simplifiée au capital de 38.200 euros,
domiciliée 1, avenue d'Albi à 81100 CASTRES

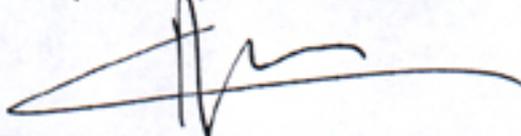
dont l'objet social est « la prestation de services informatiques sous toutes leurs formes, à titre principal, aux sociétés du Groupe PFSA et, à titre accessoire, aux sociétés du Groupe CAP GEMINI ERNST & YOUNG et, de manière générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement ».

Cette intégration prend effet à la signature du présent avenant.

Le présent avenant fera l'objet des dépôts réglementaires.

Fait à Paris le 24 octobre 2002
en 10 exemplaires originaux

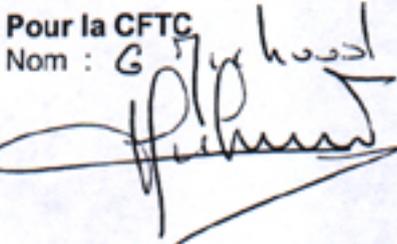
Monsieur Serge KAMPF
Président du Conseil d'Administration
de CAP GEMINI SA et de CGS
représenté par Jean-Michel RALE



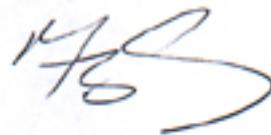
Pour le Bator Pub CFDT
Nom : *Bator Pub*



Pour la CFTC
Nom : *G. F. H. H. H.*



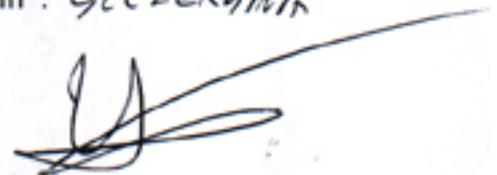
Pour la CGT- FO
Nom : *OERTEL*



Pour la CFE -CGC
Nom : *JC LANGOLF*



Pour la CGT
Nom : *G. ZERBINA*



Direction des Ressources Humaines

Accord sur la composition de l'UES CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Le périmètre de l'Unité Economique et Sociale CAP GEMINI ayant été défini par un jugement du tribunal d'instance de Puteaux, en date du 10 février 1994, confirmé par la Cour de Cassation, la direction et les représentants des organisations syndicales constatent que, compte tenu de l'évolution de l'organisation du Groupe en France, l'UES CAP GEMINI ERNST & YOUNG est constituée, au jour de la signature du présent accord, des sociétés suivantes détenues majoritairement par le Groupe CAP GEMINI ERNST & YOUNG :

CAP GEMINI ERNST & YOUNG FRANCE
CAP GEMINI ERNST & YOUNG UNIVERSITE
CAP GEMINI SERVICE
CAP GEMINI TELECOM
CAP GEMINI TELECOM MEDIA & NETWORKS FRANCE
GEMINI TELECOM & MEDIA France
IMMOBILIERE LES FONTAINES
SOGETI FRANCE

Des avenants au présent accord pourront actualiser cette liste en fonction de l'évolution de l'organisation du Groupe en France.

Le présent accord fera l'objet des dépôts réglementaires.

Fait à Paris le 13 juin 2002
en 10 exemplaires originaux

Monsieur Serge KAMPF
Président du Conseil d'Administration
de CAP GEMINI SA et de CGS
représenté par Jean-Michel RALE



Pour le Betor Pub CFTD
Nom : *Ivan Béland*
Secrétaire Général
I.B.

Pour la CFTC
Nom : *Louis DUVALX*
L. Duvalx

Pour la CGT- FO
Nom : *OERTEL*



Pour la CFE -CGC
Nom : *François BRUN*



Pour la CGT
Nom : *Ali OULD-YEROU*
Ali Ould-Yerou

Accord sur la composition de l'UES CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Annexe

CAP GEMINI ERNST & YOUNG FRANCE

Objet social : Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service ses connaissances dans leur domaine d'activité économique, son savoir-faire en matière de restructuration et d'organisation des tâches et ses compétences dans les technologies de l'information et le commerce électronique.

Dans l'accomplissement de cet objet, exercice au profit de ses clients de l'une ou l'autre des activités suivantes : 1) le conseil en management, 2) la conception et la réalisation de systèmes d'information, 3) la gestion des systèmes d'information. Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Adresse du siège social : 6-8 rue Duret 75 784 PARIS Cedex 16

CAP GEMINI SERVICE

Objet social : Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service ses connaissances dans leur domaine d'activité économique, son savoir faire en matière de restructuration et d'organisation des tâches et ses compétences dans les technologies de l'information et le commerce électronique.

Dans l'accomplissement de cet objet, exercice au profit de ses clients de l'une ou l'autre des activités suivantes : 1) le conseil en management, 2) la conception et la réalisation de systèmes d'information, 3) la gestion des systèmes d'information. Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Adresse du siège social : 11, rue de Tilsitt 75017 PARIS

CAP GEMINI TELECOM

Objet social :

La société a pour objet :

- La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou autres titres de placement.
- L'acquisition et la gestion de tous biens meubles et immeubles.
- La prise de participation dans toutes sociétés constituées ou à constituer avec vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques.

- Tous conseils, études, assistances et prestations diverses notamment en matière de gestion commerciale, technique, financière, juridique, comptable et informatique.
- La participation de la société par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus.

Adresse du siège social : 76, avenue Kléber 75116 PARIS

CAP GEMINI TELECOM MEDIA & NETWORKS FRANCE

Objet social : Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service ses connaissances dans leur domaine d'activité économique, son savoir faire en matière de restructuration et d'organisation des tâches et ses compétences dans les technologies de l'information et le commerce électronique.

Dans l'accomplissement de cet objet, exercice au profit de ses clients de l'une ou l'autre des activités suivantes : 1) le conseil en management, 2) la conception et la réalisation de systèmes d'information, 3) la gestion des systèmes d'information. Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Adresse du siège social : Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin 92927 Paris La Défense Cedex

CAP GEMINI ERNST & YOUNG UNIVERSITE

Objet social :

La société a pour objet : L'accomplissement, soit directement, soit indirectement, de toutes prestations de services relatives à l'organisation de séminaires et de séjours destinés aux managers et aux collaborateurs du Groupe CAP GEMINI ou à des personnels extérieurs.

Ces prestations comprennent notamment :

- toutes actions de formation,
- la prise en charge et l'accueil des hôtes,
- la mise à disposition de tout matériel audio et vidéo nécessaire au bon déroulement des séminaires et séjours,
- la location de salons,
- la restauration (cocktails, buffets, repas ...),
- l'hébergement,
- toutes activités de loisirs,
- l'acquisition ou la prise de participations dans des sociétés ou établissements de nature similaire, connexe ou complémentaire, ou annexe.
- Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter l'accomplissement ou le développement desdits objets.

Adresse du siège social : 11, rue de Tilsitt 75017 PARIS

GEMINI TELECOM & MEDIA FRANCE

Objet social : Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service ses connaissances dans leur domaine d'activité économique, son savoir faire en matière de restructuration et d'organisation des tâches et ses compétences dans les technologies de l'information et le commerce électronique.

Dans l'accomplissement de cet objet, exercice au profit de ses clients de l'une ou l'autre des activités suivantes : 1) le conseil en management, 2) la conception et la réalisation de systèmes d'information, 3) la gestion des systèmes d'information. Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Adresse du siège social : Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin 92927 Paris La Défense Cedex

IMMOBILIERE LES FONTAINES

Objet social :

La société a pour objet en France et dans tous pays :

- l'acquisition, la propriété, la location, la gestion, la rénovation de tous biens mobiliers et immobiliers, lotissements, promotions immobilières ;
- l'exécution de toutes les missions propres à un promoteur - constructeur immobilier, sur les plans administratifs, juridiques, techniques, financiers et commerciaux, tant pour les logements collectifs que pour les immeubles commerciaux, que pour les constructions individuelles.

Pour réaliser cet objet, la société pourra acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter directement ou indirectement, tous terrains, toutes constructions, tous établissements, tous chantiers, tous objets mobiliers et matériels.

- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Adresse du siège social : 11, rue de Tilsitt 75017 PARIS

SOGETI FRANCE

Objet social : Aide à la gestion et au développement des entreprises en mettant à leur service ses connaissances dans leur domaine d'activité économique, son savoir faire en matière de restructuration et d'organisation des tâches et ses compétences dans les technologies de l'information et le commerce électronique.

Dans l'accomplissement de cet objet, exercice au profit de ses clients de l'une ou l'autre des activités suivantes : 1) le conseil en management, 2) la conception et la réalisation de systèmes d'information, 3) la gestion des systèmes d'information. Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Adresse du siège social : 3-4 Square Edouard VII 75009 Paris